

Image not found or type unknown



## Clôture pour insuffisance d'actif

Par **Felismine**, le **13/09/2018** à **10:06**

Bonjour,

La liquidation judiciaire a été prononcé en décembre 2011.

Mon liquidateur vient de vendre mon dernier bien immobilier.

Le tribunal me précise qu'ils vont clôturer ma liquidation pour insuffisance d'actif.

Pourriez-vous me donner le délai pour que cette clôture soit effective ?

Merci d'avance